

L'AMBASSADE DU JAPON EN MAURITANIE ET
LA COMMUNE DE BEILOUGUET LITAME PROCEDENT A
LA CEREMONIE DE SIGNATURE DU CONTRAT RELATIF AU
« Projet d'Aménagement du Collège de Beilouguet Litame »

Nouakchott le 26 novembre 2018.

Son Excellence Monsieur **Hisatsugu SHIMIZU**, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon en République Islamique de Mauritanie et Monsieur **Hachem Samoury M'Bareck SEBKHA**, Maire de la Commune de Beilouguet Litame ont procédé à la signature du contrat de Don relatif au « Projet d'Aménagement du Collège de Beilouguet Litame ».

Il s'agit d'un projet d'un montant ne dépassant pas 78.761 euros soit environ 3,18 millions de nouveaux Ouguiyas, financé par le Gouvernement du Japon dans le cadre des Dons aux projets locaux contribuant à la sécurité humaine (Programme APL). Ce financement est destiné à la construction de 3 salles de classe, de 2 latrines, d'un lave-mains, d'un bâtiment administratif, et d'une loge de gardien, de même que l'acquisition d'équipements scolaires pour les élèves et les enseignants de l'établissement ainsi que des équipements pour la loge de gardien du Collège.

L'objectif de ce projet est d'offrir de meilleures conditions d'études à environ 380 élèves régulièrement inscrits dans ce collège et de constituer un environnement favorable au travail pour les enseignants et les employés. Les latrines dotées de lave-mains serviront non seulement à faire acquérir aux élèves de bonnes habitudes en matière d'hygiène mais aussi à encourager la scolarisation des filles qui hésitaient jusqu'à présent à aller au collège à cause d'une carence des latrines.

Il convient de rappeler que l'Ambassade du Japon en Mauritanie a longtemps soutenu le développement du secteur de l'éducation en Mauritanie à travers de nombreux projets. La coopération du Japon s'appuie sur l'idée que l'éducation et la formation en ressources humaines sont essentielles pour le développement. Ce projet rejoint la politique fondamentale de Son Excellence Monsieur Mohamed OULD ABDEL AZIZ, Président de la République qui fait de la lutte contre la pauvreté une priorité.

Son Excellence Monsieur Hisatsugu SHIMIZU a souhaité que l'amitié et la solidarité existantes entre les peuples mauritaniens et japonais se resserrent à travers ce projet.

Monsieur Hachem Samoury M'Bareck SEBKHA a exprimé, au nom de la commune de Beilouguet Litame, sa gratitude au Gouvernement et au peuple japonais.

Monsieur Mohamed Aly Ould Mohamed VALL, Directeur adjoint d'infrastructure scolaire au Ministère de l'éducation nationale et de la Formation professionnelle, a exprimé sa gratitude sur cet appui.



Discours de Son Excellence Monsieur Hisatsugu SHIMIZU



Discours de Monsieur Hachem Samoury M'Bareck SEBKHA, Maire de la Commune de Beilouguet Litame



Discours de Monsieur Mohamed Aly Ould Mohamed VALL, Directeur Adjoint d'Infrastructure scolaire au Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle



Signature



Echange du Contrat de Don